

ARCHEVÊCHÉ DE BRAZZAVILLE
B.P. 2301 Tél. 81 26 15 / 546 19 45
Brazzaville - République du Congo

E-mail: archibrazza@yahoo.fr

SOIGNONS NOS CELEBRATIONS LITURGIQUES

Orientations de Mgr Anatole Milandou

Archevêque de Brazzaville

**A l'occasion du 5^{ème} Anniversaire de la prise de
possession du siège archiépiscopal de Brazzaville**

Archevêché de Brazzaville
Secrétariat
Mars 2006

Dans quelques jours ou précisément le 1^{er} avril 2006,
j'accomplirai cinq années de ministère pastoral dans

l'Archidiocèse de Brazzaville. Ces cinq ans durant j'ai fait le tour de toutes les paroisses de notre diocèse, j'ai observé, j'ai écouté. Je profite donc de ce temps de Carême où nous sommes appelés, à travers la prière, le jeûne et l'aumône, à faire le *«pèlerinage intérieur vers Celui qui est la source de la miséricorde»*, comme vient de l'écrire le Pape Benoît XVI dans son Message (que je vous recommande de lire et de méditer) pour ce Carême 2006, pour vous partager mes joies et aussi quelques interrogations. Je ne manquerai pas d'ailleurs de vous dire ce que j'envisage entreprendre dans le prochain quinquennat pour rendre efficace et effectif le travail d'évangélisation de notre Eglise locale. Le but dans tout cela est celui de nous entraider, d'avancer au large dans la connaissance du mystère du Christ, le Verbe de Dieu incarné.

I. – Mes joies

Ma joie est grande de constater tout le travail accompli dans nos paroisses par les Curés, les Vicaires aidés par les différents conseils, travail qui se traduit par la vitalité de nos communautés chrétiennes.

Je me réjouis des efforts réalisés dans l'application des directives concernant la mise en place des différents

avec leurs prêtres, particulièrement les laudes, cette belle prière de louange qui nous préparent à la célébration de l'Eucharistie.

II. – Mes interrogations

Sans oublier les autres aspects de la vie paroissiale, c'est surtout sur la liturgie que je voudrais attirer l'attention des Curés et de leurs Vicaires, car sa célébration a suscité en moi quelques interrogations. Celles-ci sont liées au fait que nos célébrations liturgiques ne sont pas très soignées. Cela favorise une confusion terrible dont la conséquence est l'obscurcissement du mystère de la foi que nous célébrons.

Nous avons suivi, au mois de décembre 2005, une session liturgique qui a fait la joie de tous ceux et toutes celles qui l'ont suivie. Elle a suscité un intérêt réel. Nous attendons de l'Abbé Simon Monekene et de l'équipe de liturgie la publication des Actes de cette session pour des orientations plus pratiques qui s'appuieront bien entendu sur ces trois documents du Magistère dont elles seront justement l'application :

- Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la Sainte Liturgie (4 décembre 1963).

- 3 -

- *Spiritu et Sponsa*, Lettre apostolique du Pape Jean-Paul II pour le 40^e anniversaire de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la Sainte Liturgie (4 décembre 2003).

conseils pastoraux et conseils pour les affaires économiques. Malgré la dureté des temps, les chrétiens s'efforcent à construire leurs églises. Sur le plan spirituel, les fidèles s'appliquent de plus en plus à réciter le bréviaire

- *Redemptionis Sacramentum*, Instruction de la Congrégation pour le Culte divin et de la Discipline des Sacrements sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie (25 mars 2004).

En attendant, je vous invite à soigner les célébrations liturgiques qui doivent être splendides. Nos liturgies doivent être belles et priantes. Elles doivent être bien animées. *Mais attention ! Animation ne signifie pas théâtre.*

Célébrons avec dignité et piété les Eucharisties, singulièrement les dimanches. Cela requiert une préparation laborieuse. Je félicite les paroisses qui se sont dotées d'une commission de liturgie et j'invite celles qui n'en ont pas encore, à l'instituer. Dans certaines paroisses, les Curés avec l'équipe de liturgie préparent soigneusement la liturgie du dimanche. En cela, je ne peux que les féliciter.

En effet, les réponses à quelques unes de mes interrogations sont ces précisions que j'aimerais apporter sur l'«importance du chant, de la musique dans la liturgie » (1), la gestuelle des enfants de chœur (2), les «vases sacrés »

d'une église » (11), les « ministres extraordinaires de la Communion » (12).

1. – L'importance du chant, de la musique dans la liturgie

Le Psaume 150 et d'autres soulignent le rôle du chant dans la liturgie d'Israël et aussi dans nos célébrations. Je peux affirmer que toutes nos paroisses ont chacune une schola, une chorale voire même deux. D'autres mouvements d'apostolat, en dehors de la schola et de la chorale ou du chœur grégorien, assurent le chant dans certaines paroisses. J'admire et félicite la bonne volonté de tous ces papas, mamans, jeunes gens (filles et garçons) qui se rendent disponibles à apprendre les chants. Cela suppose une abnégation de leur part. J'interpelle les maîtres de chants, les responsables des chorales afin qu'ils respectent toutes ces bonnes volontés.

La CDMAS devrait aider les chorales à se démarquer de la musique profane qui envahit nos assemblées chrétiennes et influence la musique religieuse quant au son,

- 5 -

à l'orchestration et au rythme. Certes, la ligne de démarcation entre musique profane (des bars) et la musique religieuse est actuellement difficile à percevoir. Mais cela n'empêche pas de faire un effort considérable pour y arriver.

(3), les « messes à domicile » (4), les « veillées funèbres » (5), les « dévotions pendant la messe des funérailles » (6), le « baiser de paix » (7), le « sacrement de Confirmation » (8), les « moments de silence » (9), les « quêtes » (10), les « plans

Par ailleurs, sans rechercher le perfectionnisme, les chorales tendront à la beauté du chant dans son exécution. Plusieurs d'entre elles ne travaillent plus le chant ; elles crient plus qu'elles ne chantent. Les voix ne s'éduquent plus par la vocalise. Les instruments de musique qui servent à accompagner discrètement les voix, supplantent celles-ci. Crier, c'est forcer les voix et fausser les notes. Je souhaite que, de temps en temps, les chorales chantent à «cappella ».

De plus, comprendre les différentes parties de la messe permet d'éviter le choix fantaisiste de certains chants. Par exemple, j'en cite ces trois ci-après : l'introït, les séquences, la procession des offrandes. L'**introït** consiste dans l'entrée du Célébrant et des Officiants au début de la célébration. La procession d'entrée n'est pas un déplacement quelconque, elle symbolise le mouvement d'entrée de la communauté liturgique, la marche triomphale du peuple de Dieu qui, délivré de l'esclavage du monde, s'avance joyeusement vers le Royaume de Dieu. Le chant qui accompagne la marche du peuple de Dieu vers le Royaume éternel doit être un chant triomphal, c'est-à-dire

Il y a des chants que nous escamotons trop facilement au profit de chants fantaisistes. Ces **séquences** existent dans les missels. Je pense aux pièces théologiques irremplaçables que nous devons nous efforcer à exécuter : le *Victimae pascali laudes* (Pâques), l'alléluia pascal, le *Veni Creator*, le *Veni Sancte Spiritus*, le *Lauda Sion Salvatorem*. Ils peuvent être chantés en langue, mais ils ne doivent pas être simplement supprimés, selon les humeurs et les caprices du moment.

La **procession des offrandes** inaugure la liturgie sacramentelle proprement dite. Avec le Concile Vatican II, l'Eglise a retrouvé le sens de l'offrande matérielle apportée par les fidèles, à l'autel avec le pain et le vin de l'Eucharistie. L'offrande d'argent pour le culte et les dons en nature, utiles à l'exercice du culte et de la charité, sont aussi signe d'offrande de soi-même à Dieu. C'est pourquoi la danse qui accompagne cette procession est l'expression

- 7 -

de joie du fidèle qui s'avance vers l'autel, heureux d'apporter au Seigneur le fruit de son travail. Mais attention ! Trois écueils menacent le sens de cette danse :

1. L'*exhibitionnisme* : on organise la danse tout simplement pour se faire voir. C'est la danse pour la danse, sans signification réelle avec la procession.

de joie. *«Le chant exprime l'unité de la communauté célébrante. C'est principalement cette fonction d'unification que remplit le chant d'entrée. L'instruction romaine sur la Musique dans la sainte Liturgie (n° 5) affirme : «L'unité des cœurs est plus profondément atteinte par l'unité des voix »... Le chant d'entrée est la toute première expression de cette unité visible... » (Deiss)*

2. *La routine, l'accoutumance, la répétition.* On n'est pas obligé de danser à chaque célébration dominicale. Les danses répétitives émoussent toujours leur intérêt.
3. *L'ennui.* Les danses trop longues provoquent ennui et lassitude. On ne va pas vers son Dieu avec lourdeur mais d'un pas alerte. Pourquoi les Elisa, pour porter quelques fruits à l'autel, doivent-elles mettre plus de temps (en multipliant inutilement les carrés des danseurs, par exemple) que l'homélie du Curé ? La Commission de Liturgie devait se concerter plus souvent avec les responsables des Elisa. *De manière générale, la danse est recevable dans la mesure où elle constitue l'expression d'une joie commune et non pas simplement un spectacle.*

2. – La gestuelle des enfants de chœur

Je peux affirmer que la plupart des prêtres sont passés par le mouvement d'apostolat des enfants de chœur. Dans le passé, ce sont les prêtres eux-mêmes ou un maître de cérémonies bien rôdé qui apprenaient rigoureusement à ces derniers les attitudes et gestes précis et pieux qui les guidaient pendant les différentes célébrations liturgiques. Aujourd'hui, les enfants de chœur abandonnés à eux-mêmes inventent, danses, gestes, postures qui n'ont d'égal que leur fantaisie. Et ceci sous les yeux impuissants des prêtres et des liturgistes.

3. – Les vases sacrés

Les vases sacrés obéissent à des normes. N'importe quel ustensile acheté au marché n'est pas appelé à accueillir le Corps du Christ.

4. – Les messes à domicile

Les messes à domicile, sauf autorisation expresse de l'Evêque sont interdites. Elles donnent à certains chrétiens à penser qu'elles sont plus efficaces que les autres.

5. – Les veillées funèbres

Les efforts de christianisation des veillées funèbres

entrepris vers les années 1965, qui ont porté beaucoup de fruits, ont tendance à régresser. Je me rends compte de la «re-paganisation» des veillées. Certains chants, certains cris, certaines attitudes donnent à penser à des retraits de deuil plutôt qu'à des veillées funèbres qui devaient être entourées d'une atmosphère de recueillement et de compassion. Si les Scholas et les chorales n'animent plus toute la nuit (ce qui est une bonne chose), une autre coutume en revanche a pris place : celle de jouer la musique toute la nuit. Mais quelle musique ? Pour nous les chrétiens, jouer la musique religieuse est une bonne chose pour aider à la méditation, à la prière et au recueillement. Encore que la musique pour la musique ne suffit pas. C'est pourquoi, j'invite la CDMAS et l'équipe de liturgie à éditer des cassettes où alterneraient chants religieux, paroles de Dieu et homélies, méditations. Ceci pour garder une ambiance de piété et de recueillement dans nos veillées funèbres. Il faudrait aussi que la musique soit apaisante et non bruyante. Les veillées doivent être priantes.

6. – Les dévotions pendant la messe des funérailles

Je demande aux Curés de recommander aux mouvements d'apostolat de faire leurs dévotions propres en dehors de la messe. Les veillées peuvent être les lieux indiqués pour ces mouvements de pratiquer leur dévotion à

l'égard de leur regretté membre. La messe, la prière par excellence de l'Eglise ne doit pas être parasitée par tout un tas de dévotions et des discours «aliturghiques », du genre la lecture de la biographie du défunt.

7. – Le baiser de paix

Je rappelle ici que la Conférence Episcopale du Congo avait défini et retenu le geste du *mbote* (bonjour), comme le geste du don de la paix. Bien sûr le geste romain reste.

8. – Le Sacrement de Confirmation

J'ai constaté que la célébration du Sacrement de Confirmation varie d'une paroisse à une autre. Je demande aux Curés de suivre simplement le rituel de la Confirmation. De plus, si plusieurs paroisses mettent du sérieux dans la préparation de ce sacrement, d'autre en revanche, y brillent par l'improvisation et l'impréparation. Le Saint-Chrême qui est le signe du sacrement n'est pas entouré de vénération et de respect attendus. Il est souvent présenté dans un quelconque récipient (dans des récipients de fortune). Le chant du *Veni creator* (ou son équivalent en langue) est bâclé ou mal exécuté, ou n'est pas connu des Confirmands eux-mêmes. Même la retraite spirituelle qui devait être assurée par le Curé ou les Vicaires est de plus en plus laissée aux seuls soins des catéchistes.

9. – Les moments de silence

Nos célébrations ont aussi besoin de temps de silence. Souvent annoncés, ces moments de silence ne sont jamais respectés. A peine a-t-on annoncé un temps de silence qu'aussitôt on se met à chanter.

10. – Les quêtes

Mon prédécesseur, Mgr Barthélemy Batantu, a bien légiféré dans ce domaine. Que les prêtres respectent les principes en cours dans le diocèse. C'est pourquoi, je rappelle au passage que la quête de la messe présidée par l'Evêque lui revient.

11. – Les plans d'une Eglise

Avant de construire une Eglise, les plans doivent être soumis au Chargé du patrimoine et à la Commission d'art liturgique. L'utilisation des carreaux dans l'Eglise doit être l'objet d'une concertation préalable avec les services compétents. La construction d'une église est régie par les canons 1215 et 1216.

12. – Les ministres extraordinaires de la Communion

Ceux qui distribuent la Communion à l'Eglise (religieux, laïcs) doivent se mettre en tenue.

III. – Mes projets pour le prochain quinquennat

J'ai deux projets principaux pour le prochain quinquennat. Le premier est celui d'aider les mouvements d'apostolat et de spiritualité, qui sont l'âme de nos paroisses, à devenir des lieux adéquats où se réalisera le grand travail d'éducation et de formation sur le plan religieux, sanitaire, civique, moral et humain. La finalité dans cela, comme je l'avais le 1^{er} avril 2001 dans mon homélie au cours de la messe de mon intronisation, est celle de faire devenir les chrétiens de Brazzaville de vrais témoins de l'amour divin, de la paix, des valeurs évangéliques et de la vie en abondance. Le travail de fond pour une telle entreprise est d'élaborer un schéma standard unique de statuts pour tous ces mouvements. Je mettrai en place un Comité d'étude que dirigera le Vicaire Judiciaire pour réfléchir sur ce schéma. Toutes les modalités pratiques concernant l'application de ce schéma seront données progressivement.

Le travail pratique de cette entreprise est un travail de coordination. Il s'agit de coordonner les activités de tous ces mouvements. Cette coordination comprend deux volets. Le premier est doctrinal, c'est-à-dire aider les fidèles à s'abreuver à la vraie doctrine de l'Eglise catholique romaine. Cela signifie que la Coordination des Mouvements d'apostolat préparera les schémas des neuvaines,

récollections et prières afin d'assurer et de garantir l'enseignement de la saine doctrine pendant ces moments de prière. Le deuxième volet est organisationnel, c'est-à-dire publier en un seul volume toutes les activités annuelles de ces mouvements. En effet, de la bonne coordination des mouvements d'apostolat dépendra le bon fonctionnement et le meilleur suivi des Communautés ecclésiales Vivantes (ou de Base) , cette réalité ecclésiale que notre Eglise locale souhaiterait expérimenter, voire mettre en place. C'est vrai que la réalité de ces Communautés est déjà effective dans certaines paroisses. Cependant, il ne faut pas les opposer avec les mouvements d'apostolat, car ce sont deux dimensions d'une même réalité, celle ecclésiale naturellement.

Le deuxième projet a trait à la pastorale des vocations. Dans la majorité de nos paroisses, des commissions de vocations ont été mises sur pied. J'en suis content. Le travail à entreprendre dans ce domaine consiste à faire en sorte que l'éveil et la promotion de vocations pour lequel œuvrent ces Commissions ne se limitent plus seulement à celles sacerdotales et religieuses, mais aussi à celles du mariage. Notre pays, notre Eglise ont besoin des familles chrétiennes solides qui témoigneront sincèrement et simplement de la foi en la sainte Trinité.

Les structures nouvelles ou rénovées que nous allons mettre sur pied nous aideront à réaliser ces deux projets.

J'invite donc les Curés et leurs Vicaires à toujours veiller sur la bonne marche de leurs paroisses. Le peuple nous

regarde et attend beaucoup de nous dans sa recherche de Dieu qui est Amour.

Bonne Fête de Pâques à tous !

Fait à Brazzaville, le 25 Mars 2006

Monseigneur Anatole Milandou
Archevêque de Brazzaville